

PROCÈS de TERRA FECUNDIS :

La fin de vingt ans de dumping social dans l'agriculture ?

Du 17 au 21 mai 2021, l'un des plus importants procès de l'histoire du travail détaché dans l'agriculture française se tiendra à Marseille. Cette procédure, qui se focalise sur la fraude aux cotisations sociales, fait suite à une enquête menée depuis 2010 par l'Office central de lutte contre le travail illégal (OCLTI), organe de la Gendarmerie nationale. Elle met en évidence l'exploitation, l'inégalité de traitement et les conditions dégradantes de travail et d'hébergement imposées aux travailleur·euse·s détaché·e·s.

Chaque année, entre 3000 et 5000 travailleur·euse·s étranger·ère·s résidant en Espagne sont acheminé·e·s dans le Sud de la France pour venir travailler dans le secteur agricole via des ETT. Principalement originaires d'Amérique du Sud, d'Afrique du Nord et de l'Ouest, ils et elles sont envoyé·e·s en France pour une durée indéterminée et généralement sans contrat en poche. Alors que le détachement est légalement restreint à la mise à disposition « temporaire » de main-d'œuvre, ces ouvrier·ère·s étranger·ère·s travaillent en réalité toute l'année et sont un des rouages essentiels de l'agro-industrie intensive, prédatrice et exportatrice. Ce système d'emploi basé sur l'exploitation de la main-d'oeuvre repose sur un racisme structurel faisant partie intégrante du processus de valorisation capitaliste : ces travailleur·euse·s, révocables à tout moment, sont précarisé·e·s par leur statut d'étranger·ère·s, permettant aux entreprises utilisatrices et aux ETT d'engranger toujours plus de profits.

En vingt ans, ces boîtes d'intérim sont devenues des acteurs majeurs du monde agricole français et un des meilleurs exemples du dumping social à l'œuvre dans le secteur agro-industriel. Les abus sont monnaie courante : heures supplémentaires non payées, sous

déclaration du travail, logement indigne sans eau potable, mépris de la part des employeurs et harcèlement moral, physique et sexuel...

L'ETT Terra Fecundis a été le fer de lance de ce système indigne. Dans son sillage, une myriade d'entreprises est née, dont certaines également attaquées en justice pour des faits similaires.

À l'occasion de ce procès, soyons nombreux·ses à lutter pour l'égalité des droits et contre les discriminations et l'exploitation de la main-d'œuvre locale et étrangère dans l'agriculture !

Le CODETRAS organise

LUNDI 17 MAI – 8h30

Ouverture du procès

Table de documentation

Tribunal Judiciaire de Marseille

6^e chambre correctionnelle BIS

JEUDI 20 MAI – 18h

Discussion, témoignages

« Combattons l'exploitation des
travailleur·euse·s étranger·ère·s dans
l'agriculture »

Casa Consolat - jauge limitée

1 rue Consolat Marseille 1^{er}

VENDREDI 21 MAI – 17h

RASSEMBLEMENT POUR UNE ÉGALITÉ

DE DROITS ENTRE

TRAVAILLEUR·EUSE·S

Ombrière du Vieux port – Marseille

Plus d'infos sur **CODETRAS.ORG**

**COLLECTIF DE DÉFENSE DES TRAVAILLEUR·EUSE·S
ÉTRANGER·ÈRE·S DANS L'AGRICULTURE**

Pour soutenir nos actions :

<http://www.codetras.org/index.php/nous-soutenir/>

PROCÈS de TERRA FECUNDIS :

La fin de vingt ans de dumping social dans l'agriculture ?

Du 17 au 21 mai 2021, l'un des plus importants procès de l'histoire du travail détaché dans l'agriculture française se tiendra à Marseille. Cette procédure, qui se focalise sur la fraude aux cotisations sociales, fait suite à une enquête menée depuis 2010 par l'Office central de lutte contre le travail illégal (OCLTI), organe de la Gendarmerie nationale. Elle met en évidence l'exploitation, l'inégalité de traitement et les conditions dégradantes de travail et d'hébergement imposées aux travailleur·euse·s détaché·e·s.

Chaque année, entre 3000 et 5000 travailleur·euse·s étranger·ère·s résidant en Espagne sont acheminé·e·s dans le Sud de la France pour venir travailler dans le secteur agricole via des ETT. Principalement originaires d'Amérique du Sud, d'Afrique du Nord et de l'Ouest, ils et elles sont envoyé·e·s en France pour une durée indéterminée et généralement sans contrat en poche. Alors que le détachement est légalement restreint à la mise à disposition « temporaire » de main-d'œuvre, ces ouvrier·ère·s étranger·ère·s travaillent en réalité toute l'année et sont un des rouages essentiels de l'agro-industrie intensive, prédatrice et exportatrice. Ce système d'emploi basé sur l'exploitation de la main-d'oeuvre repose sur un racisme structurel faisant partie intégrante du processus de valorisation capitaliste : ces travailleur·euse·s, révoqués à tout moment, sont précarisé·e·s par leur statut d'étranger·ère·s, permettant aux entreprises utilisatrices et aux ETT d'engranger toujours plus de profits.

En vingt ans, ces boîtes d'intérim sont devenues des acteurs majeurs du monde agricole français et un des meilleurs exemples du dumping social à l'œuvre dans le secteur agro-industriel. Les abus sont monnaie courante : heures supplémentaires non payées, sous

déclaration du travail, logement indigne sans eau potable, mépris de la part des employeurs et harcèlement moral, physique et sexuel...

L'ETT Terra Fecundis a été le fer de lance de ce système indigne. Dans son sillage, une myriade d'entreprises est née, dont certaines également attaquées en justice pour des faits similaires.

À l'occasion de ce procès, soyons nombreux·ses à lutter pour l'égalité des droits et contre les discriminations et l'exploitation de la main-d'œuvre locale et étrangère dans l'agriculture !

Le CODETRAS organise

LUNDI 17 MAI – 8h30

Ouverture du procès

Table de documentation

Tribunal Judiciaire de Marseille

6^e chambre correctionnelle BIS

JEUDI 20 MAI – 18h

Discussion, témoignages

« Combattons l'exploitation des
travailleur·euse·s étranger·ère·s dans
l'agriculture »

Casa Consolat - jauge limitée

1 rue Consolat Marseille 1^{er}

VENDREDI 21 MAI – 17h

**RASSEMBLEMENT POUR UNE ÉGALITÉ
DE DROITS ENTRE
TRAVAILLEUR·EUSE·S**

Ombrière du Vieux port – Marseille

Plus d'infos sur **CODETRAS.ORG**

**COLLECTIF DE DÉFENSE DES TRAVAILLEUR·EUSE·S
ÉTRANGER·ÈRE·S DANS L'AGRICULTURE**

Pour soutenir nos actions :

<http://www.codetras.org/index.php/nous-soutenir/>